

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marc André Tellier

<https://www.cadre21.org/membres/1f7b286de60c8a6e27845937>

Date d'obtention : 2022-01-10 16:57:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'importance de suivre chaque étape dans l'ordre et de les compléter adéquatement afin de s'assurer d'avoir en main toutes les informations nécessaires à la bonne marche de l'intervention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes nouvelles connaissances sur les impacts légaux du sextage chez les adolescents vont me permettre de bien outiller mes élèves lors d'intervention de prévention et ma connaissance de la trousse Sexto va me permettre de bien structurer mes interventions si je suis devant une situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne jamais consulter de contenu pédopornographique contenu dans le cellulaire de mes élèves afin de ne pas moi-même contrevenir à la loi. De plus, dès que je serai face à une situation de sextage, toujours me référer à la trousse Sexto afin de réaliser une intervention adéquate auprès des jeunes concernés.